

Statuts de protection

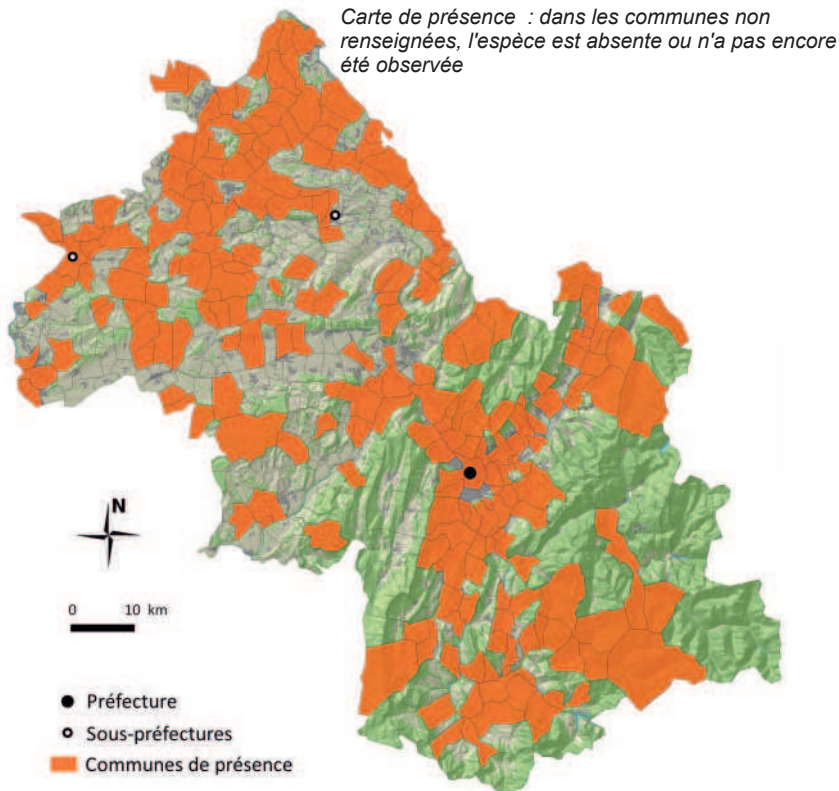


Listes rouges	Isère : LC (Préoccupation mineure)
	R-A : LC (Préoccupation mineure)
	France : LC (Préoccupation mineure)
Directives européennes	Non concernée par la directive "oiseaux"
	Non concernée par la directive "habitats"



©Thermos

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOES, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

Bien que discret, le pic épeichette est observé presque partout en Isère en-dessous de 700m d'altitude : de l'Isle Crémieu aux contreforts des massifs de la Chartreuse et du Vercors, dans le Grésivaudan et dans les espaces ouverts et forestiers du Trièves.

Écologie locale

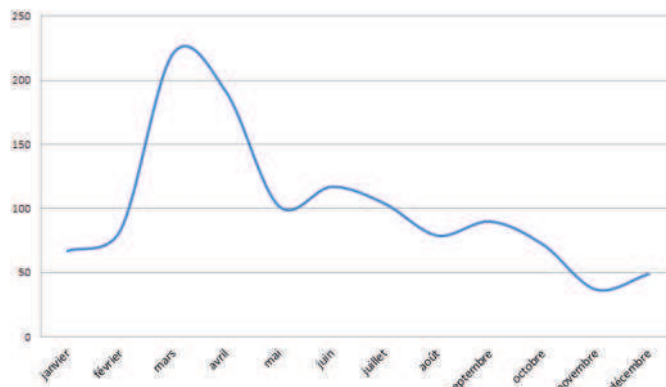
C'est un oiseau diurne et solitaire qui affectionne le bois tendre où il creuse sa loge. Il fréquente donc particulièrement les ripisylves, les bois de feuillus clairs, les vergers hautes-tiges, les milieux bocagers. Il se nourrit d'insectes, de larves trouvées dans le bois ou occasionnellement dans les roselières en hiver (Herrétang).

Tendance évolutive

Les connaissances sur l'état des populations ne sont pas assez bonnes pour déterminer une tendance. Toutefois, l'avenir des ripisylves et de certaines forêts faciles d'accès (à basse altitude) est compromis : la pression pour le bois-énergie pousse à l'abattage des arbres et contribue à la disparition de ces milieux. Les espèces qui y sont liées se retrouvent directement impactées. Quasiment exclusivement insectivore, le pic épeichette pâtit également des traitements aux insecticides.

Phénologie saisonnière

Le pic épeichette est sédentaire. Il chante et tambourine au printemps, ce qui explique le nombre majoritaire de données entre mars et mai. La dispersion des jeunes a lieu au début de l'automne.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- ✓ Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- ✓ Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- ✓ Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- ✓ Gestion forestière en mosaïque
- ✓ Favoriser le vieillissement
- ✓ Diversification des strates
- ✓ Diversification des pratiques
- ✓ Préservation du bocage, des vergers hautes tiges, des haies. Abolition des traitements insecticides.

Zones humides

- Maintien d'un réseau de zones humides
- ✓ Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- ✓ Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Atamaniuk

Version : Mar-16